
Révision de la Traduction Coranique de Hamidullah par le Complexe du Roi Fahd (CRF) : (Sourate Al-Hajj en tant que modèle)

Hamad bin Ibrahim AL-TRAI¹

¹Université du Roi Saoud à Riyadh – Arabie Saoudite

htraif@ksu.edu.sa

Reçu: 05/06/2021,

Accepté: 14/06/2021,

Publié: 31/07/2021

Revision of the Hamidullah's Quranic Translation by the King Fahd Complex for the Printing of the Holy Quran (KFC): (Surah Al-Hajj as a Case Study)

ABSTRACT: *The translation of the Holy Qur'an has not ceased to cause ink to flow. Since the first drafts of the French translations of the Celestial Book of the Islamic Religion by Du Ryer, Antoine Galland, Savary or Kazimirski, translations made by Muslims have multiplied. That of the eminent Indian scholar Mohammed Hamidullah has been a landmark. It was taken up and revised by the King Fahd Complex for the printing of the Holy Qur'an in the holy city of Medina, cradle of Islam. This amended version, which proposed to focus on the dogmatic dimension of the text and to rid it of all deviations from pure monotheism, was intended to provide a well-known product, but this was not always the case, either at the ideological level or at the level of translation faithful to the original text. We took a sample of this revised translation, in the form of the Qur'anic Sura No. 22 Al-Hajj to carry out a comparative study between hamidullah's version and the revised Saudi version, King Fahd Complex for the printing of the Holy Qur'an, in order to see at close what this latest version brings to that of the Indian scholar and in what way it wrongs him, while referring to three other famous Koranic translations, including that, the latest, of our gifted colleague, Dr. Nebil Radhouane, to make the distinction.*

KEYWORDS: Holy Qur'an, verse, sura, revised version, modification, etymology, omission, addition, arabism, barbarism, misinterpretation, literal meaning, implicit meaning

RÉSUMÉ : La traduction du Saint-Coran n'a pas cessé de faire couler de l'encre. Depuis les premières ébauches des traductions françaises du Livre Céleste de la religion islamique par Du Ryer, Antoine Galland, Savary ou Kazimirski, les traductions faites par des musulmans se sont multipliées. Celle de l'éminent érudit indien Mohammed Hamidullah a fait date. Elle fut reprise et révisée par le Complexe du Roi Fahd pour l'impression du Saint Coran dans la sainte ville de Médine, berceau de l'Islam. Cette version amendée qui s'est proposé de focaliser sur la dimension dogmatique du texte et de le débarrasser de toutes les entorses au monothéisme pur devait apporter un produit bien figolé mais ce ne fut pas toujours le cas, que ce soit au niveau idéologique ou au niveau de la traduction fidèle au texte de départ. Nous avons pris un échantillon de cette traduction révisée, sous forme de la sourate coranique N° 22 Al-Hajj pour procéder à une étude comparative entre la version de Hamidullah et la version saoudienne, du Complexe du Roi Fahd, révisée, en vue de voir de près ce que cette dernière version apporte à celle de l'érudit indien et en quoi, elle lui porte tort, tout en se référant à trois autres traductions coraniques célèbres, dont celle, la dernière en date, de notre collègue doué, Dr. Nebil Radhouane, pour faire la part des choses.

MOTS-CLÉS : Saint Coran, verset, sourate, version révisée, modification, étymologie, omission, ajout, arabisme, barbarisme, contresens, sens littéral, sens implicite.

Introduction : Spécificité de la version du Complexe du Roi Fahd (CRF)

Nous voudrions dans cette étude mettre l'accent sur la version révisée de traduction coranique en français accomplie par le complexe du Roi Fahd pour l'impression du Saint Coran basée à Médine au Royaume d'Arabie Saoudite et voir de près les modifications faites par cette version à la version originale de la traduction, œuvre de l'éminent érudit indien Mohammed Hamidullah¹. Notre étude se propose d'examiner la spécificité

¹ -Mohammed Hamidullah (1908-2002), scholastique d'origine indienne, qui a longtemps vécu en France de 1948 à 1996. C'est le premier musulman à traduire intégralement le saint Coran en français. Spécialiste du droit islamique et auteur de plus de 250 livres. Écrivain prolifique, ses nombreux ouvrages sur la science, l'histoire et la culture islamiques ont été publiés dans plusieurs langues. Il a publié plusieurs milliers d'articles dans des revues savantes. Double doctorat (D.Phil. et D.Litt.) Polyglotte, il parlait couramment 22 langues dont l'ourdou (sa langue maternelle), le persan, l'arabe, le

de la version saoudienne révisée et les motifs et processus qui ont conduit ce texte amendé.

Dans cette étude, nous allons examiner de près un échantillon des modifications apportées par la version révisée de la traduction coranique de Mohammed Hamidullah pour essayer de déterminer les caractéristiques générales de l'amendement saoudien. Nous avons choisi la sourate coranique N°22 d'Al-Hajj (le pèlerinage) pour voir quels sont les changements que le texte de départ a subis, qu'elles en sont les raisons et quelles significations générales et méthodologiques est-il possible d'en tirer.

Le choix de cette sourate 22 répond à plusieurs critères. Il s'agit d'une sourate médiane que ce soit au niveau de la position (17^e partie sur 30 parties) dans le saint livre ou sur le plan de volume, avec 97 versets contre 286 versets que compte la plus longue sourate coranique Al-Baqarah (la Vache) et trois versets seulement qui forment les deux sourates les plus

français, l'anglais, l'allemand, l'italien, le grec, le turc, le russe etc. Il a appris le thaï à l'âge de 84 ans.

Né à Hyderabad, en Inde, Hamidullah est issu d'une famille d'universitaires et ses ancêtres étaient d'éminents érudits. Il a obtenu ses premiers diplômes à l'Université d'Osmania et a reçu son D.Phil. à l'Université de Bonn en 1932. Après avoir servi pendant une courte période à la faculté de Bonn comme professeur d'arabe et d'ourdou, il est allé en France et s'est inscrit à l'Université de la Sorbonne pour son deuxième doctorat littéraire obtenu 11 mois plus tard.

En 1948, il s'est rendu en France, où il y a vécu pratiquement le reste de sa vie, en dehors de ses déplacements vers des postes d'enseignant qu'il a occupés en Turquie pendant plusieurs années. Il a également occupé un poste au Centre National français de la recherche scientifique à partir de 1954, jusqu'à 1978.

En 1985, il a reçu le Hilal-e-Imtiaz, la plus haute distinction civile du Pakistan. La partie monétaire du prix a été reversée à l'Académie de recherche islamique d'Islamabad. Classé réfugié d'Hyderabad par le gouvernement français, ce qui lui a permis de rester à Paris, il est resté exilé de sa patrie après son annexion par le gouvernement indien en 1950. Hamidullah a consacré toute sa vie à l'érudition et ne s'est pas marié.

Hamidullah est connu pour ses contributions à la recherche sur l'histoire des hadiths, les traductions du Coran en plusieurs langues et en particulier en français (pour la première fois par un érudit musulman) et pour la biographie monumentale du prophète Mohammad en français. Il a rédigé plus d'une centaine de livres en anglais, français, allemand, arabe et ourdou, et environ 1000 essais et articles savants sur les divers aspects de l'Islam et des domaines connexes.

courtes d'Al-Kawthar (l'Abondance-108) et d'Al-Nasr (le Secours-110). C'est aussi une sourate qui, bien qu'elle soit pour la plupart révélée à Médine, elle comporte quatre versets mecquois (versets 52-53-54-55). Elle relate donc, comme l'indique Ibn Achour dans son exégèse² des questions portant sur les législations islamiques comme celles relatives au pèlerinage, dont elle porte le nom, mais elle évoque également des questions en rapport au monothéisme, à la mise en garde contre le châtement divin réservé aux mécréants et aux pervers, ainsi que des scènes apocalyptiques sur la résurrection, le jugement dernier et les tourments du Jour dernier. Il s'agit donc d'une sourate qui comporte les différentes notions islamiques et dont l'étude donne une idée holistique sur les amendements introduits par la version française du Coran traduit en français du complexe Roi Fahd pour l'impression du Saint-Coran.

Nous allons tout d'abord examiner les modifications de type lexical apportées par cette version, tout en mettant l'accent sur les différentes rectifications que nous avons jugées pertinentes et celles qui paraissent impertinentes ou du moins insignifiantes, c'est à dire qu'elles n'apportent rien de nouveau, positif ou négatif soit-il. L'attention sera portée ensuite sur la traduction mitigée d'expressions toutes faites puis sur les fluctuations de traduction selon les différentes interprétations du texte coranique. La dernière partie sera consacrée au rôle que jouent la parenthèse et le crochet dans la version révisée.

1 - Les modifications lexicales

Les modifications de type lexical effectuées par la version du complexe Roi Fahd (CRF) sont les plus nombreuses et les plus variées. On peut les diviser en trois parties: Les modifications pertinentes, les modifications impertinentes et les modifications inconsistantes.

1.1-Modifications pertinentes

Dans un souci d'organisation et de méthodologie, nous avons estimé qu'il était plus commode et plus cohérent d'organiser les modifications

² - Mohammed Tahar ben Achour, Al-Tahrir et Al-Tanwir, T. 17, P. 179

pertinentes très nombreuses selon leurs catégories grammaticales, de sorte que l'on commente à part les modifications apportées au substantif, au syntagme nominal, à l'adjectif, au verbe ou à la locution verbale.

a- Substantif → **Substantif**

La version saoudienne révisée (CRF) remplace dans ce contexte un substantif par un autre substantif dans la plupart du temps dans un souci de clarté, de rigueur et de fidélité au texte de départ.

Dans ce qui suit, (H) signifie la traduction coranique de Hamidullah et (CRF) réfère à la version révisée de cette traduction accomplie par le Complexe Roi Fahd à Madine au Royaume d'Arabie Saoudite.

La Basmala

La Basmala, Formule d'ouverture de la sourate; H : (Au nom de **Dieu**, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux) ; CRF : (Au nom d'**Allah**, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux).

Ce modèle que nous utilisons dans cette partie de l'étude cite tout d'abord le fragment de texte coranique en arabe et le numéro du verset (ici il s'agit de la Basmala), puis la traduction de Hamidullah signalée par l'abréviation (H) et enfin le fragment du verset qui comporte la révision apportée par la version saoudienne du Complexe Roi Fahd signalée par l'abréviation (CRF).

Dans le cadre de son objectif essentiel d'épurer le texte de Hamidullah de tout ce qui peut porter atteinte au monothéisme pur et à la foi authentique telle qu'elle a été comprise et admise par les premiers musulmans parmi les compagnons du prophète (S) et les ancêtres pieux, la version saoudienne substitue le terme de **Dieu** par le terme d'**Allah**, comme on le remarque de prime abord dans la Basmala, la formule d'ouverture des sourates coraniques.

(Au nom d'**Allah**) se substitue donc à (Au nom de Dieu) du fait que le nom d'(Allah) est considéré comme le nom propre de Dieu unique et sans partenaire aucun, qui désigne spécifiquement le Dieu Créateur et Souverain suprême de l'univers. C'est le nom par lequel Allah se désigne et qui n'a point de traduction et qui devra donc être rapporté comme tel,

comme c'est d'ailleurs le cas avec les noms propres que personne ne traduit mais qu'on rapporte comme ils sont. Aussi, pourquoi devra-t-on désigner Allah par autre chose que son nom exclusif qu'Il s'est choisi Lui-même, outre ses 90 autres Beaux Noms.

Dans ses commentaires, Hamidullah a exprimé sa désapprobation pour une telle optique ³ estimant que le terme de Dieu avec la première lettre majuscule traduit le Dieu universel, comme ce fut le cas depuis toujours auprès des différentes civilisations et des différents peuples non arabes, alors que le terme Allah est plutôt perçu, de nos jours, notamment en Occident, comme étant le dieu des musulmans. Hamidullah se place ainsi dans une sorte de perspective conciliatrice et unificatrice des religions célestes, pour dire que le dieu des musulmans est le même dieu que celui des autres religions et que les musulmans n'ont pas de dieu spécifique à eux, mais adorent le Dieu de tout le monde.

Les scholastiques musulmans récusent cette vision estimant qu'il est impérieux de faire valoir le nom authentique d'Allah telle qu'il a été révélé par l'archange Gabriel en langue arabe, ne souffrant d'aucune traduction susceptible de l'altérer comme ce fut le cas avec les traductions bibliques. La version saoudienne utilise de même les expressions islamiques arabes pour de nombreux termes, cultes et offices, comme c'est le cas pour la prière (Salat), l'aumône obligatoire (Zakat), le jeûne (AS-Siyam), le pèlerinage (Hajj), etc. estimant que ces termes n'ont pas d'équivalent en français, ce qui nécessite de garder les termes arabes (Voir la Préface de la version saoudienne). Ainsi, on lit dans le verset 3 de la sourate Al-Baqarah : "qui croient à l'invisible et accomplissent la Salat". Le terme Salat est introduit avec des commentaires en dessous de page.

Il en est de même pour le jeûne (du mois de Ramadan) pour lequel la version saoudienne use du terme arabe (aS-Siyam) comme dans le verset

³ <https://pluriel.fuce.eu/article/louis-massignon-muhammad-hamidullah-et-sa-traduction-francaise-du-coran/pdf>.

183 de la sourate Al-Baqarah : "On vous a prescrit aS-Siyam)", alors que dans le texte de Hamidullah, on lit: "On vous a prescrit le jeûne".

Mais quand il s'agit du Hajj (pèlerinage à la Mecque), on utilise le mot Hajj à la place du terme peu approprié auquel a recours Hamidullah "grand pèlerinage" : "Et accomplissez pour Dieu, le grand et le petit pèlerinage", (verset 196-Al Baqarah) et le terme (Umra) pour la visite rituelle de la Omra.

Quand il s'agit du terme Jihad, la version Roi Fahd se contente du terme de Lutte comme dans le verset 24 de la sourate du Repentir: "la lutte dans le sentier d'Allah" et ne change rien à la traduction de Hamidullah. Pourtant, le terme (Jihad) est le plus emblématique des termes islamiques et le plus controversé, et aurait dû avoir droit à un traitement plus approprié et plus spécifique.

Verset 1; H : (Oui, c'est une chose énorme que le **tremblement** de l'Heure) ; CRF : (Le **séisme** [qui précédera] l'Heure est une chose terrible).

Dans ce verset 1 de la sourate Al-Hajj, le substantif (séisme) prend la place du substantif (tremblement) manifestement pour plus de rigueur sémantique et pour écarter les autres significations du mot tremblement telles que les mouvements musculaires (frémissement et frisson), les variations sonores ou lumineuses, le sens métaphorique ou même les sinuosités graphiques, etc.

Verset 17; H : (Oui, quant aux Croyants, et aux **Judaïsés**) ; CRF : (Certes, ceux qui ont cru, les **Juifs**),).

Le changement peut porter sur un terme forgé qui n'a pas raison de l'être (Judaïsés) en vue de le remplacer par un terme connu et plus adapté (Juifs).

Verset 73; H : (Que faibles, le **chercheur et le cherché** !) ; CRF : (Le **solliciteur et le sollicité** sont [également] faibles !).

La version saoudienne évite ainsi les termes inusités et maladroits pour les remplacer par des termes plus convenables.

Verset 42; H : (établiront l'**office** et acquitteront l'**impôt**); CRF : (accomplissent la **Salat**, acquittent la **Zakat**).

La modification peut se faire également selon un choix religieux méthodique quand il s'agit de termes islamiques. La version saoudienne opte pour le respect des termes islamiques authentiques en vue de leur garder leur spécificité et de ne pas les confondre avec les termes généraux ou spécifiques à d'autres confessions, comme c'est le cas avec les termes Allah (Dieu), Salat (office de la prière), Zakat (aumône obligatoire), Hajj (pèlerinage), etc.

Verset 67; H : (Tu es certes, oui, sur une **guidée** droite !); CRF : (Tu es certes sur une **voie droite**).

Hamidullah a choisi de traduire le terme (هدى) par (guidée) considérée comme un terme forgé pour spécifier le sens arabe qui n'a pas d'équivalent adéquat en français, ce que conteste la version révisée lui préférant le substantif banal de (voie).

b- Syntagme nominal —> Substantif

Verset 2; H : (Toute **femme qui allaite** oubliera ce qu'elle allaitait); CRF: (toute **nourrice** oubliera ce qu'elle allaitait).

La modification par un substantif peut porter par ailleurs sur un syntagme nominal, tant que ce terme existe dans la langue évite la paraphrase et traduit exactement son équivalent arabe (مرضعة):

c- Adjectif —> Adjectif

Il en est de même avec les adjectifs qui peuvent se substituer à d'autres adjectifs moins pertinents ou d'usage inapproprié, comme dans le cas suivant:

Verset 2; H : (Toute femelle **engrossée**) ; CRF: (toute femelle **enceinte**).
Le terme engrossé comporte la nuance de l'action intentionnelle de grossesse qui n'a pas de mise dans le contexte du verset, ce qui justifie l'emploi de l'adjectif enceinte.

Verset 25; H : (la **sainte** Mosquée) ; **CRF :** (Mosquée **sacrée**).

Cette substitution qui privilégie l'adjectif **sacré** à l'adjectif **saint** semble respecter le sens premier de Mosquée **Haram** (interdit ou sacrée) dont l'interdiction a été décidée par décret divin alors que le terme **saint** stipule le sens de (Perfection et de pureté absolue par essence)⁴.

d- Verbe → **verbe ou substantif**

La modification peut porter également sur le verbe pouvant être remplacé, comme c'est le cas suivant, par un verbe plus pertinent:

Verset 78; H : (et **cramponnez-vous** à Dieu); **CRF :** (et **attachez-vous** fortement à Allah).

Le verbe se cramponner s'utilise plutôt avec des compléments à connotation très physique et matérielle, des truchements banals, ce qui est n'est pas du tout le cas avec Dieu, Etre suprême, ce qui justifie pleinement le recours au verbe s'attacher.

Verset 61; H : (Dieu cependant **entend**. Il **observe**, vraiment) ; **CRF :** (Allah est, certes, **Audient** et **Clairvoyant**).

Le verbe peut de même être remplacé par un substantif qui soit plus approprié que le verbe selon le contexte. Dans notre cas par exemple, le recours aux beaux noms d'Allah qui sont des qualificatifs est plus approprié que l'usage de verbes qui traduisent essentiellement des actions :

Verset 25 ; H : (et quiconque **lui en veut** en quoi que ce soit...) ; **CRF :** (Quiconque **cherche à y commettre**..): Le verbe *en vouloir* s'utilise avec des êtres humains et non des choses.

La substitution peut intéresser parfois toute une locution verbale dont un verbe plus expressif ou une locution plus convenable peut corriger l'imperfection:

Verset 28 ; H : (**Faites-en un repas**) ; **CRF :** (**faites-en manger**) : la charité dans ce verset vise à donner à manger de quelque sorte qui soit et non pas à spécifier cela dans la préparation de mets et de repas.

e- Locution → **Locution**

La modification peut porter également sur une locution inadaptée comme suit :

⁴ <https://www.cnrtl.fr/definition/saint>.

Verset 64 ; H : (C'est Lui qui est à l'abri) ; CRF : (Allah est le seul **qui se suffit à Lui-Même**).

La locution **être à l'abri** ne peut nullement traduire le beau nom d'Allah (الْعَزِيْ) et constitue même un contre-sens dans la mesure où le fait d'être à l'abri suppose qu'Allah a besoin de protection, or le sens du verset et du beau nom divin évoqué est tout à fait le contraire!

Il se peut que la substitution serve à corriger un arabisme évident comme dans le verset suivant :

Verset 73; H : (Voici **frappée une parabole**, écoutez-la) ; CRF : (**Une parabole vous est proposée**, écoutez-la).

1.2- Modifications impertinentes

Dans cette rubrique, nous allons mettre l'accent sur les modifications apportées par la version du complexe saoudien mais qui apparaissent impertinentes et n'ajoutent aucune valeur à la traduction de Hamidullah, pour ne pas dire qu'elles dégradent cette traduction.

Verset 3

Expression coranique : (وَمِنَ النَّاسِ مَن يَّجِدُ فِي اللَّهِ) ; H : (il y a des gens qui **disputent** au sujet de Dieu) ; CRF : (il y a des gens qui **discutent** au sujet d'Allah)

Le terme Discuter ne couvre le sens complet du terme arabe (جادل) car il comporte en plus de la nuance de discussion celle de conflit, d'obstination et d'entêtement, ce qui lui fait préférer le terme Disputer.

D'ailleurs, c'est le choix des deux traducteurs :

-Nebil Radhouane⁵ : "qui disputent d'Allah".

- Sadok Mazigh⁶ : "Tel d'entre les hommes dispute de Dieu".

Verset 4

Expression coranique : (السَّعِيرِ) ; H : (Enfer-Sair) ; CRF : (fournaise)

⁵ Nebil Radhouane, Le Noble Coran, Sens traduits par les soins de Al-Muntada Al-Islami, dar Qira'ât pour l'Édition et la Diffusion, Riyad, KSA, 2013.

⁶ Sadok Mazigh, Le Coran, Maison Tunisienne de la Diffusion, Tunis 1979.

Le terme (عذاب السَّعِيرِ) est traduit par (le châtiment de l'**Enfer-Sair**) et remanié par le terme (le châtiment de la **fournaise**). Or le terme Fournaise indique le grand four où l'on brûle un feu très fort, ce qui donne une image visuelle inappropriée. Certains interprètes du Saint Coran le traduisent par Brasier ou Enfer tout court. Le Brasier qui signifie le feu de braises ardentes semble être le terme le plus proche du terme arabe.

- Nebil Radhouane : "supplice du Brasier"
- Sadok Mazigh : "supplice infernal"
- Noureddine Ben Mahmoud⁷ : "supplice de l'enfer".

Verset 5

-Expression coranique: (الْأَرْضَ هَامِدَةً) ; H : (la terre **éteinte**) ; CRF : (la terre **desséchée**).

L'usage de l'adjectif "desséchée" n'est pas fidèle au texte de base qui suggère l'idée d'inertie et d'absence de mouvement de la terre. Le terme de Hamidullah (éteinte) est plus approprié mais il n'est pas lui très précis. On aura préféré le qualificatif utilisé par Nabil Radhouane qu'il fait appuyer par le mot desséché et écrit (desséchée et **inerte**). Quant à Salah Ed-dine Kechrid⁸, il traduit comme suit: (la terre inerte et sans vie).

-Expression coranique: (ثُمَّ لِيَبْلُغُوا أَشُدَّكُمْ) ; H : (vous atteignez vos **pleines forces**) ; LMI : (vous atteignez votre **maturité**).

Cette correction est peu conforme car le terme "maturité" évoque plutôt le côté mental et affectif alors que l'expression coranique (أَشُدَّكُمْ) est plus générale, quoiqu'elle semble plutôt suggérer la pleine force physique de l'homme.

Les autres traducteurs proposent ce qui suit:

⁷ Noureddine Ben Mahmoud, Le Coran, Dar El Fiker, 1990.

⁸ Dr Salah Ed-dine Kechrid, "al-Qran al-Karim", 6ème édition, 1994, Dar El-Gharb El-Islami, 1984.

- Nebil Radhouane: La force de l'âge.
- Sadok Mazigh: La force de l'âge.
- Noureddine Ben Mahmoud: L'âge adulte (choix inapproprié).
- Salah Ed-dine Kechrid: La pleine force de l'âge.

Verset 10

-Expression coranique: (وَأَنَّ اللَّهَ لَيْسَ بِظَلَّامٍ لِلْعَبِيدِ) ; H : (Allah n'est point prévaricateur, vraiment, envers les **esclaves**) ; CRF : (Allah n'est point, injuste envers Ses **serviteurs**).

La retouche de la version saoudienne dans ce verset n'est pas à point car, en optant pour le terme Serviteurs, elle rétrécit la justice divine aux seuls croyants, alors que le verset affirme que l'équité divine touche à toutes les créatures humaines de Dieu et ce, à travers le recours au terme "esclave".

Verset 19

Expression coranique: (هُذَانِ خَصْمَانِ اخْتَصَمُوا فِي رَبِّهِمْ) ; H : (Voici deux **disputeurs** qui **disputent** de leur Seigneur); CRF : (Voici deux **clans adverses** qui **disputaient** au sujet de leur Seigneur)

Le remaniement n'apporte rien de nouveau et s'éloigne même de la littéralité de la proposition coranique redondante du terme "disputer". Il apparaît même que la traduction de Hamidullah est plus conforme et plus éloquente.

Verset 30

Expression coranique: (وَمَنْ يُعَظِّمْ حُرْمَاتِ اللَّهِ) ; H : (Quiconque exalte les **interdits** de Dieu); CRF: (quiconque prend en haute considération les **limites** sacrées d'Allah).

Le choix du terme "Limites" semble plutôt référer au terme arabe (حدود) qui veut dire interdits mais dont la traduction par le substantif "Limite" ne

couvre pas le sens du verset et n'introduit pas l'idée d'interdits à ne pas violer qui transparait à travers le terme (حرمات).

Verset 36

Expression coranique: (وَالْبُدْنَ جَعَلْنَاهَا لَكُمْ مِّنْ شَعَائِرِ اللَّهِ) ; H : (Et quant aux **bêtes de sacrifice**, Nous vous les avons désignés comme des emblèmes de Dieu); CRF : (Nous vous avons désigné **les chameaux (et les vaches) bien portants** pour certains rites établis par Allah).

Que ce soit dans le texte de départ ou dans le texte révisé, la traduction reste défailante dans la mesure où les (البدن) signifient les bêtes de sacrifice mais de grosse taille à savoir les camélidés et les bovins corpulents, plutôt que bien portants car ce dernier qualificatif est valable aussi pour les dromadaires efflanqués prisés pour les courses et les voyages et nullement pour les offrandes. Dans son exégèse, Al Baghaoui définit le terme coranique (البدن) comme étant "les gros camélidés et bovidés", tout en précisant que les ovins n'en font pas partie⁹.

Nabil Radhouane propose pour ce syntagme la traduction suivante : "grosses bêtes de sacrifice".

Verset 51

Expression coranique: (وَالَّذِينَ سَعَوْا فِي آيَاتِنَا مُعْجِزِينَ أُولَٰئِكَ أَصْحَابُ الْأَجْدِيمِ) ; H : (tandis que ceux qui courent **pour rendre impuissants nos signes**) ; CRF : (tandis que ceux qui s'efforcent à **échapper (au châtime mentionné dans) Nos versets**, ceux-là sont les gens de l'Enfer)

La modification apportée est un contre-sens qui s'écarte loin du sens du verset. Les quatre traducteurs suivants musulmans sont unanimes à cet égard et usent d'expressions qui vont dans le même sens explicite du saint verset.

- Nebil Radhouane: "à mettre au défi Nos Signes".
- Sadok Mazigh: "à dénigrer Nos Signes".
- Noureddine Ben Mahmoud: "à rendre caducs nos enseignements".

⁹ <https://tafsir.app/baghawi/22/36>, (Al Baghaoui, Maalim Al-Tanzil).

- Salah Ed-dine Kechrid: "pour mettre nos versets en position de faiblesse".

1.3 - Modifications inconsistantes

Certaines modifications de la version révisée du complexe du Roi Fahd n'apportent rien de nouveau et sont peu fiables ou dans les meilleurs des cas neutres et inconsistantes.

Ainsi, à titre d'exemple dans **le verset 30**, la substitution du verbe "Exalter" par la locution verbale "Prendre en considération" n'apporte rien de nouveau au niveau de la signification, pour ne pas dire que le verbe exalter est plus propice au niveau de registre de langue que la locution ayant pris sa place:

Expression coranique : (وَمَنْ يُعْظِمِ حُرْمَاتِ اللَّهِ) ; H : (Quiconque **exalte** les interdits de Dieu); CRF: (quiconque **prend en haute considération** les limites sacrées d'Allah).

Dans le verset 26, la version révisée ne spécifie pas les tours rituels autour de la Kaaba que l'on appelle aussi "Circumambulations", mais garde l'expression "Tourner autour" sans aucun changement significatif, ce qui n'est pas le cas avec d'autres traductions :

- Version révisée: "purifie Ma Maison pour ceux qui **tournent autour**".
- Nebil Radhouane: "pour ceux qui y accomplissent **les circumambulations**".
- Sadok Mazigh: "pour ceux qui viennent y effectuer **les circuits rituels**".

Dans le verset 27, la version révisée se contente de traduire le terme (ضَامِرٍ) par le mot "Monture" sans rien de plus, ce qui donne uniquement le sens strict du terme sans les autres significations qu'il comporte.

Expression coranique: (يَأْتُوكَ رِجَالًا وَعَلَىٰ كُلِّ ضَامِرٍ) ; H : (ils viennent à toi à pied, et aussi à **dromadaire de toute espèce**) ; CRF : (Ils viendront vers toi, à pied, et aussi sur toute **monture**).

Le terme monture n'est pas précis car le mot arabe (Dhamer) signifie la bête décharnée, maigre et forte. La traduction de Nabil Radhouane propose l'expression très appropriée de (monture **efflanquée**).

Dans le verset 36, le terme (صَوَافٍ) qui signifie (rangé) concernant les offrandes prêtes à être sacrifiées, n'est pas traduit dans la version révisée et est remplacée par un ajout tirée de l'exégèse, à savoir que la bête a la patte attachée pour l'immolation. La traduction souffre dans ce cas d'un manque évident.

Expression coranique: (فَاذْكُرُوا اسْمَ اللَّهِ عَلَيْهَا صَوَافٍ) ; H : (Rappelez donc sur elles le nom de Dieu, tandis qu'elles sont **rangées**) ; CRF : (Prononcez donc sur eux le nom d'Allah, quand **ils ont eu la patte attachée**, [**prêts à être immolés**]).

2 - Traduction mitigée d'Expressions toutes faites

Certaines expressions toutes faites dont la traduction par Hamidullah n'a pas fort heureuse pour ne pas dire qu'elle est carrément défailante ont été rétablies par la version révisée. C'est le cas par exemple dans la sourate Al-Hajj du verset 9.

Dans ce verset 9, l'expression (ثاني عطفه), c'est-à-dire ployant la hanche et le cou et qui décrit l'air de supériorité qu'affiche le mécréant pour dénigrer la foi véridique, est maximisée grâce à la traduction judicieuse de la version saoudienne qui nous propose l'expression pertinente suivante : (affichant une attitude orgueilleuse). La version de Hamidullah se contente de l'expression trop littérale et quasiment très plate (ployant de la hanche) qui n'a aucun sens particulier dans la langue française et constitue un arabisme flagrant.

Nabil Radhouane traduit d'ailleurs ce segment du verset par : "(Celui-là) détourne la tête d'un air de supériorité".

Sadok Mazigh nous propose ce qui suit: "Affichant une attitude hautaine".

Salah ED-Dine Kechrid le traduit de la sorte: "Se cambrant d'orgueil".

Noureddine ben Mahmoud, lui, traduit ainsi: "Cette attitude prétentieuse..."

Toutefois, la traduction saoudienne révisée ne semble pas avoir permis toujours d'optimiser la traduction de certaines expressions coraniques toutes faites. Dans la sourate Al-Hajj, on en dénombre certains cas.

Dans le verset 11, l'expression (يَعْبُدُ اللَّهَ عَلَى حَرْفٍ) qualifie ceux dont la foi en Allah n'est pas ferme et solide mais vacillante et soumise au doute et à la suspicion. Cette expression est traduite par Hamidullah de façon trop littérale et qui n'a aucun sens en français, soit ainsi (Tel d'entre eux adore Dieu **sur le bord**). La version révisée nous offre la translation suivante : (Il en est parmi les gens qui adorent Allah **marginale**ment). Elle use du terme "marginale" dans une tentative d'être fidèle à la forme et au contenu sémantique, ce qui constitue certes une meilleure traduction mais qui demeure toutefois défailante par rapport au texte arabe.

La version de Nabil Radhouane traduit cette séquence ainsi: "Il en est qui, parmi les hommes, adore Allah avec réticence". La traduction de Sadok Mazigh est de la sorte: "Tel autre voue à Dieu un culte hésitant".

Toujours, **dans le verset 11** de la sourate Al-Hajj, Hamidullah traduit l'expression (أَنْقَلَبَ عَلَىٰ وَجْهِهِ) par (Il pivote sur son visage) qui est un barbarisme en français, c'est-à-dire que cette expression ne se dit pas ainsi en français. La version révisée propose une meilleure traduction et a recours à la locution "détourner le visage" : (s'il leur arrive une épreuve, ils détournent leur visage). Mais ce choix ne signifie pas toujours le changement intégral de position et le revirement total d'attitude qu'indique le terme arabe. Il me semble que la locution "faire volte-face" est la plus appropriée dans ce contexte.

Dans le verset 13 de la sourate Al Hajj, Hamidullah traduit (يَدْعُوا لِمَنْ ضَرُّهُ أَقْرَبُ مِنْ نَفْعِهِ) de cette façon: (Il en appelle un dont le mal est plus près de l'utilité). La version révisée propose ce qui suit: (*Ils invoquent ce dont le mal est certainement plus proche que l'utilité*).

Les deux traductions essaient de se conformer au mieux à la tournure arabe de la phrase au point de nous produire des locutions alambiquées qui semblent appartenir plus au génie de la langue arabe qu'à celui de la langue de Molière. Nabil Radhouane propose dans sa traduction la phrase suivante toute simple et de loin plus appropriée: (*Il invoque celui qui est plus nuisible que favorable*). Pour Sadok Mazigh, cette expression coranique se traduit comme suit: (*Ils invoquent, certes, ce qui leur est plutôt néfaste que favorable*).

3 - A interprétation différente, traduction différente

On constate, par ailleurs, que la traduction de la version révisée du Complexe Roi Fahd diffère de celle de Hamidullah, non pas dans un souci de pertinence linguistique, lexical, sémantique ou syntaxique, mais à cause de l'interprétation différente qu'elle adopte concernant certains versets de la sourate. On peut même dire que la modification apportée au texte de départ est due à la compréhension théologique qui diffère de celle prise en compte par Hamidullah. Cela nous confirme que la traduction du texte religieux répond en grande partie à la compréhension de la dimension juridique et théologique des références religieuses.

3.1 - Crasses ou interdits

Ainsi dans le verset 29, l'expression coranique (*ثُمَّ لِيَقْضُوا تَفَنَّهُمْ وَلِيُوفُوا*) (*ثُمَّ لِيَقْضُوا تَفَنَّهُمْ وَلِيُوفُوا بِالْبَيْتِ الْعَتِيقِ*), Hamidullah donne la traduction suivante (qu'ils **ôtent leurs crasses** et qu'ils remplissent leurs vœux). La version saoudienne traduit le verset comme suit : (*Puis qu'ils **mettent fin à leurs interdits** (qu'ils nettoient leurs corps), qu'ils remplissent leurs vœux*). Elle relègue donc le sens linguistique, c'est à dire le lavage du corps en seconde position et opte pour l'interprétation de cet acte comme étant un lever d'interdit, et ce en conformité avec nombre d'interprétations d'exégèses du saint Coran. Ibn Kathir traduit (*ثُمَّ لِيَقْضُوا تَفَنَّهُمْ*) par le lever des interdits des rites de pèlerinage soit le rasage du crâne, le port d'habits cousus, la coupe des ongles, etc¹⁰. Certains exégètes comme Al-Saadi y ajoutent le lavage en tant qu'acte complémentaire et non fondamental, bien que le lavage ne soit pas en fait interdit lors de l'état de sacralisation (Ihram), mais ce qui est interdit, c'est de se coiffer, de se parfumer, de se couper les ongles et de porter des habits cousus.

3.2 - Suggestions diaboliques

Dans le verset 52 (*وَمَا أَرْسَلْنَا مِنْ قَبْلِكَ مِنْ رَسُولٍ وَلَا نَبِيٍّ إِلَّا إِذَا تَمَنَّى أَلْقَى الشَّيْطَانُ*) (*وَمَا أَرْسَلْنَا مِنْ قَبْلِكَ مِنْ رَسُولٍ وَلَا نَبِيٍّ إِلَّا إِذَا تَمَنَّى أَلْقَى الشَّيْطَانُ ثُمَّ يُحْكِمُ اللَّهُ أَيْدِيَهُ*), Hamidullah traduit le verset comme suit (*Nous n'avons envoyé avant toi, messenger ni prophète **qui n'ait***

¹⁰ <https://tafsir.app/ibn-katheer/22/29>.

eu quelque désir que le Diable ait lancé dans son désir! Puis Dieu abroge ce que le Diable lance. Puis Dieu renforce Ses signes!).

La version révisée propose ce qui suit : *(Nous n'avons envoyé, avant toi, ni Messager ni prophète qui n'ait récité (ce qui lui a été révélé) sans que le Diable n'ait essayé d'intervenir [pour semer le doute dans le cœur des gens au sujet] de sa récitation. Allah abroge ce que le Diable suggère, et Allah renforce Ses versets.)*

La traduction de ce verset pose, de façon explicite, la question de l'importance de l'exégèse dans la formulation du texte traduit. Ce verset rapporte un incident bien connu dans la biographie prophétique. Al Baghaoui¹¹ rapporte qu'à force d'être renié et rejeté, tout messager ou prophète d'Allah finit par espérer qu'Allah lui accorde quelque chose qui puisse le rapprocher des siens, et en en guise d'épreuve pour les mécréants et les croyants, Satan insuffle dans le souhait du messager, lors de la récitation du texte sacré, des paroles controversées qui font le bonheur des dénégateurs, mais Allah abroge très vite cette intrusion diabolique et confirme sa révélation. Un jour, le messager d'Allah (S) récitait la sourate Al-Najm (l'Etoile) et en arrivant au verset 20-21 (Que vous en semble [des divinités], Lât et Uzzâ, ainsi que Manât, cette troisième autre ?), Satan lui insuffla dans sa langue et à son insu, l'expression conforme à son souhait mais polythéiste (**Ces divinités suprêmes dont l'intercession est à espérer**). En arrivant à la fin de la sourate, il se prosterna et tous ceux qui étaient présents à la scène dont les mécréants firent de même. Les croyants furent perturbés et les mecquois crurent que le prophète a décidé de vénérer leurs idoles, mais le prophète a été très vite ordonné d'annoncer l'invalidité de cette méprise, ce qui n'a pas plu aux mécréants qui devinrent plus intransigeants et plus incroyables¹².

Nombre d'exégèses corroborent ce récit et le considèrent comme forgé de toute pièce que ce soit du point de vue de la validité de transmission des narrateurs ou de sa contradiction avec les versets explicites du Coran qui attestent que le prophète (S) ne dit pas en matière de religion de son propre escient mais tout ce qu'il dit est inspiré et sa parole est dans cette perspective infaillible. Cheikh Mohamed Nasser Eddine Al Albani a consacré même une étude pour invalider cette narration.

¹¹ <https://tafsir.app/baghawi/22/52>.

¹² <https://www.almaany.com/ar/dict/ar-ar> (غرائيق).

La majorité des exégèses s'accordent à expliquer le souhait prophétique insufflé par Satan comme étant une récitation coranique dans laquelle le diable est intervenue pour instiller sa suggestion, et c'est sur cette base que la version révisée se fonde pour recourir au terme de Récitation et de Réciter au lieu du terme Désir utilisé par Hamidullah en parlant de (أمنية وتمنى), bien que ce terme ne soit pas exactement l'équivalent français qui est plutôt (Souhait et souhaiter).

La traduction de Hamidullah essaie donc d'être fidèle au texte coranique alors que la version saoudienne traduit plutôt l'exégèse du verset et non le verset lui-même.

Et c'est d'ailleurs la même méthodologie suivie par les autres traducteurs pour surmonter la difficulté que présente le texte coranique dans certains versets en recourant essentiellement à l'interprétation. Ainsi, Nabil Radhouane traduit le segment du verset 52 comme suit: "*Nous n'avons envoyé avant toi, aucun Messager ni aucun Prophète qui, en récitant (les versets révélés) n'ai eu sa récitation perturbée par Satan. Mais Allah abolit les suggestions de Satan et Allah confirme ses versets*".

Sadok Mazigh agit de même et écrit: "Il n'y eut avant toi nul messager ou prophète dont les intentions réelles n'aient été altérées par d'insidieuses suggestions de Satan. Dieu a tôt fait d'abolir les suggestions du Démon pour rétablir l'ordre de Ses versets".

Il en est de même avec la traduction de Salah Ed-dine Kechrid qui propose ce qui suit: "Nous n'avons pas envoyé avant toi de Messager ou de Prophète sans que lorsqu'ils récitent Nos versets, le diable ne jettent des interprétations équivoques sur ce qu'ils récitent. C'est alors que Dieu enlève toute valeur aux interprétations inspirées par le diable puis Dieu définit à {...}".

3.3 - Commandement ou ordre reçu

Dans le verset 67: (لِكُلِّ أُمَّةٍ جَعَلْنَا مَنْسَكًا هُمْ نَاسِكُوهُ ، فَلَا يُنْزِعُكَ فِي الْأَمْرِ)، Hamidullah traduit: "À chaque communauté, Nous avons assigné un culte à suivre. Qu'ils ne disputent donc point avec toi **dans le commandement**".

Dans la version révisée "le commandement" sera remplacé par "l'ordre reçu": "À chaque communauté, Nous avons assigné un culte à suivre. Qu'ils ne disputent donc point avec toi **l'ordre reçu** !".

Pour Hamidullah (الأمر) signifie le pouvoir et le commandement alors que la version saoudienne opte pour une autre interprétation qui est le sens littéral à savoir l'ordre ou la consigne. Ce changement est donc dû au changement intervenu dans le choix d'une autre interprétation. La traduction dépend ainsi de l'interprétation adoptée. Pour Al –Qortobi¹³ et Al Baghaoui¹⁴, par exemple, "Al-A'mr" signifie le rite des sacrifices, car les mécréants avaient contesté ce rite et Allah a ordonné à son messager de ne pas les écouter et de maintenir le rite qui lui a été ordonné. Donc, en fin de compte, toutes les interprétations concordent dans la même perspective, mais chaque traducteur voit la question de son pont de vue et choisit le terme qui soit le plus approprié selon sa compréhension.

Nabil Radhouane opte lui aussi pour le terme "ordre" en traduisant le verset 67: "*Pour chaque communauté, Nous avons établi un rituel qu'elle doit observer. Qu'ils ne disputent donc pas de cet **ordre** avec toi*".

Sadok Mazigh choisit plutôt un autre terme plus vulgaire et écrit: "*Pour chaque communauté, Nous avons institué un corps de rites sacrés qu'elle doit observer. Qu'on ne discute plus avec toi sur ce **point***".

Noureddine Mahmoud use également du terme "point" et traduit le saint verset ainsi : "*Nous avons donné à chaque peuple des rites distincts. Qu'ils cessent toute polémique avec toi sur ce **point***".

Salah Ed-dine Kechrid utilise, lui, le terme "sujet" dans sa traduction: "*A chaque nation (communauté religieuse), Nous avons fait une législation et des rites qu'ils observent. Prends bien garde à ce qu'ils ne te fassent pas de dispute à leur **sujet***".

3.4 - Soumis ou Musulmans

Dans le verset 78, Hamidullah traduit ce segment du saint verset (*مِلَّةَ أَبِيكُمْ*) (إِبْرَاهِيمَ هُوَ سَمَّكُمْ الْمُسْلِمِينَ) de la sorte: (*le culte de votre père Abraham, lequel vous a nommés "Soumis"*). Il opte donc pour le terme de "Soumis" en tant que translation de (المسلمين) et l'écrit avec une majuscule pour en faire une

¹³ <https://tafsir.app/qurtubi/22/67>.

¹⁴ <https://tafsir.app/baghawi/22/67>.

sorte de nom propre. Il aura ainsi choisi de traduire l'étymologie du terme ou son sens littéral.

La traduction révisée conteste ce choix et gomme la dimension étymologique et opte pour le choix exclusif du nom propre de "Musulmans" et ce apparemment dans une perspective puriste. On peut lire dans cette traduction le segment coranique comme suit : *(la religion, celle de votre père Ibrahim (Abraham), lequel vous a déjà nommés: «Musulmans»)*.

La version de Nabil Radhouane opte pour les deux dimensions du terme qu'elle juge nécessaires et que l'on ne peut gommer aucune d'entre elles de sorte que la traduction comporte les deux niveaux étymologique et culturel, nécessaires pour bien assimiler et comprendre le sens profond de cette appellation divine. Cette traduction se présente ainsi : *(C'est Lui qui auparavant vous a nommé les "Soumis" "les Musulmans")*.

Sadok opte lui pour l'étymologie: (C'est Dieu même qui vous appela autrefois déjà les "Soumis" et Il vous maintient ce nom en ce Livre), alors que Kechrid se range du côté de la version révisée qui respecte à la lettre la littéralité du texte coranique. On y lit: (C'est Lui qui vous a nommés auparavant "les Musulmans"). Il ajoute toutefois la note suivante en bas de page: (Le mot islam "soumission totale à Dieu" est un nom générique pour la seule et unique religion de Dieu).

4 - La parenthèse pour pallier aux insuffisances de la langue

Un dernier procédé auquel a recours la version révisée pour retoucher la traduction de Hamidullah est le recours à la parenthèse et au crochet, tout en notant que, selon l'usage, la parenthèse indique un commentaire fait par l'auteur alors que le crochet est une intervention extérieure au texte mais qui vise à rendre compréhensible certains de ses éléments comme les citations hors de contexte.

Hamidullah a recours dans sa version aux notes "en bas de lignes" qu'il place directement après chaque verset et non en bas de page ou en marge et qu'il présente en couleur rouge et en police de caractère différente pour les démarquer de la traduction du texte coranique.

Dans la version révisée, la plupart des commentaires du texte original qui sont parfois très détaillés et longs (voir les commentaires des versets (5, 18, 28, 33, 36, 37, 77) ont été supprimés et le strict minimum a été gardé.

Quand il s'agit d'ajouts jugés indispensables et en étroit rapport avec le texte, les réviseurs se servent des parenthèses et des crochets pour clarifier le sens ciblé.

Ainsi, ce procédé peut servir à plusieurs fins dont:

1- Compléter le sens implicite comme dans le verset 5 dans lequel le complément d'objet n'est pas mentionné et gardé implicite. Dans sa traduction, Hamidullah a recours au pronom indéfini "tout" alors que la traduction révisée trouve plus judicieux de mettre entre crochets le complément implicite "Notre Omnipotence":

Verset 5; Coran: (لِنُبَيِّنَ لَكُمْ) H : (pour **tout** vous expliquer) ; CRF: (pour vous montrer [**Notre Omnipotence**]).

C'est le cas également du segment du même verset (*Il en est parmi vous qui meurent [jeunes] tandis que d'autres parviennent au plus vil de l'âge*), où le terme "jeunes" est gardé implicite dans le verset coranique (وَمِنْكُمْ مَّن يَتُوفَىٰ وَمِنْكُمْ مَّن يَرُدُّ إِلَىٰ أَرْدَلِ الْعُمْرِ). Mais le traducteur rétablit le terme implicite, car le style coranique très laconique et d'une grande finesse penche souvent pour la concision et le raccourci, tant que le sens et le contexte le permettent. Ce style elliptique peut parfois porter sur des propositions entières, comme c'est dans le cas des subordonnées de condition.

2-Rétablir le sous-entendu contraire au sens explicite de l'énoncé, comme c'est le cas des antiphrases. Dans le verset 45 (فَكَأَيِّن مِّن قَرْيَةٍ أَهْلَكْنَاهَا وَهِيَ ظَالِمَةٌ فَهِيَ خَاوِيَةٌ عَلَىٰ عُرُوشِهَا وَبَنُرٌ مُّعِطَلَةٌ وَقَصْرٌ مَّشِيدٌ), Le syntagme "**palais édifié**" est une antiphrase, car il présente une idée positive mais qui sous-entend le contraire, ce que la parenthèse explicite : "Que de palais édifiés (et désertés aussi)!"

3-Expliciter le pronom neutre comme dans le verset 16: (وَكَذَٰلِكَ أَنْزَلْنَاهُ (وَآيَاتٍ بَيِّنَاتٍ), traduit de la sorte (verset): "C'est ainsi que Nous le fîmes descendre (Le Coran) en versets clairs".

4-Définir des noms propres ou des concepts comme dans le verset 17, où la parenthèse sert à définir un terme que beaucoup ignorent : (إِنَّ (الَّذِينَ ءَامَنُوا وَالَّذِينَ هَادُوا وَالصَّابِقِينَ (الَّذِينَ هَادُوا وَالَّذِينَ هَادُوا وَالَّذِينَ هَادُوا): "Certes, ceux qui ont cru, les Juifs, les Sabéens [*les adorateurs des étoiles*]".

5-Rapporter le nom propre le plus courant, comme dans le verset 26: (وَإِذْ بَوَّأْنَا لِإِبْرَاهِيمَ مَكَانَ الْبَيْتِ): "Et quand Nous indiquâmes pour Ibrahim (*Abraham*) le lieu de la Maison (La *Kaaba*)".

6-Distinguer entre le style direct et le style indirect, comme dans le verset 22: (أَعِيدُوا فِيهَا وَذُوقُوا عَذَابَ الْحَرِيقِ): "*On les y remettra et (on leur dira): «Goûtez au châtement de la Fournaise»*".

Conclusion

La traduction du Saint Coran en français faite par l'éminent érudit Mohammed Hamidullah a été considérée comme la première traduction faite par un musulman, c'est-à-dire par un adepte de la religion que prône le saint livre traduit, en ce sens que cette traduction serait plus proche et plus fidèle au texte coranique. C'est ce qui a d'ailleurs motivé son choix par le Complexe Roi Fahd pour l'impression du Saint Coran pour en faire sa version coranique en langue française. Le complexe a jugé toutefois qu'il était indispensable d'apporter des révisions sur la traduction de Hamidullah en vue de l'épurer de tout ce qui pourra porter atteinte au dogme monothéiste et aux principes islamiques. La version du complexe a chargé une commission formée de "trois personnalités religieuses africaines : Fodé Soriba Camara, Mohamed Ahmed Lo et Ahmad Mouhammad al-Amine al-Chinquity, respectivement de nationalités guinéenne, sénégalaise et mauritanienne" ¹⁵ de vaquer à cette délicate charge dont le fruit n'a pas toujours fait l'unanimité dans les cercles scientifique et islamiques. Même l'auteur de l'ouvrage a exprimé sa désapprobation et aurait préféré que les révisions soient placées en note et dans le tissu même du texte coranique traduit. Toutefois, la commission n'était pas de cet avis et s'est permis de procéder à toutes sortes de modifications qu'elle jugeait indispensables.

Dans notre étude comparative faite sur un échantillon (sourate Al-Hajj) de la version révisée entreprise par le Complexe Roi Fahd, nous avons trouvé que les modifications faites au texte original sont en fait nombreuses et portent sur tous les niveaux linguistiques du texte coranique traduit et ne concernent pas uniquement les expressions ou les locutions de

¹⁵ <https://coran12-21.org/fr/contextes/hamidullah>.

terminologie islamique. Elles concernent en fait tous les niveaux de langue. Les amendements tranchent pour l'usage des termes spécifiques au registre islamique et veillent à ce que la traduction soit la plus proche de l'énoncé coranique, que ce soit au niveau de la forme ou du contenu et de l'exégèse. La version révisée apporte de très nombreuses modifications pertinentes et débarrasse la traduction de Hamidullah de son aspect parfois trop académique pour en faire une édition tournée vers le grand public francophone. Mais elle achoppe toutefois sur de nombreux points ou procèdent parfois à des substitutions et des changements anodins, et ce que ce soit au niveau de la pertinence de la traduction ou à cause de l'interprétation (tafsir) adopté qui ne soit pas toujours très fiable. Nebil Radhouane a publié une étude sur les erreurs de langue de la version saoudienne¹⁶ et montré, preuves à l'appui qu'elle contient de très nombreuses fautes de langues à tous les niveaux, orthographe (coquilles et fautes d'impression), morphologie, syntaxe, lexique, intonation et ponctuation, ainsi que des erreurs de style portant sur le rythme et la pertinence positionnelle des mots dans la phrase. L'inventaire des fautes qu'il a fait n'est pas exhaustive. C'est pour cela qu'il a appelé le Complexe Roi Fahd à désigner une commission de grammairiens pour élaguer toutes les erreurs de langue et les corriger.

En plus de cet appel très judicieux de la part de notre collègue regretté, nous appelons, à la suite de cette étude, le CRF à former aussi une commission de juristes, d'érudits et de linguistes pour dépouiller cette majestueuse publication qui trouve pied dans toutes les communautés musulmanes francophones à travers le monde, de toutes ses imperfections ayant trait aux dogmes, à l'interprétation (Tafsir) et à la traduction fidèle en vue de servir la nation islamique et mettre à la disposition du monde francophone une édition du sens du Saint Coran qui soit digne du statut révélé de ce Livre Sacré.

¹⁶ https://fac.ksu.edu.sa/sites/default/files/french_1.pdf.

BIBLIOGRAPHIE

- Le Saint-Coran, traduction et commentaire de Mohammad Hamidullah, avec la collaboration de M. Léturmy, nouvelle édition corrigée et augmentée, 1989, Amana Corporation.
- Le Saint-Coran, traduction en langue française du sens de ses versets, Complexe Roi Fahd pour l'impression du Saint Coran, Al-Madinah Al-Munawarah, 1410 H.
- Dr. Nebil Radhouane, Le Noble Coran, Sens traduits par les soins de Al-Muntada Al-Islami, dar Qira'ât pour l'Édition et la Diffusion, Riyad, KSA, 2013.
- Dr. Salah Ed-dine Kechrid, "Al-Qran al-Karim", 6ème édition, 1994, Dar El-Gharb El-Islami, 1984.
- Sadok Mazigh, Le Coran, Maison Tunisienne de la Diffusion, Tunis 1979.
- Nouredine Ben Mahmoud, Le Coran, Dar El Fiker, 1990.
- <https://coran12-21.org/fr> (Traductions du Coran d'André du Ryer, de Blachère et de Hamidullah, version révisée et l'exégèse de Jalalyn).
- <https://mdhamidullah.wordpress.com>.
- <https://mdhamidullah.files.wordpress.com/2015/11/lettre-ouverte-roi-fahd.pdf>.
- <https://tafsir.app/22/67> (logiciel de recherche dans les ouvrages de Tafsir du saint Coran).
- <https://www.cnrtl.fr/lexicographie/> (site du Centre national de Ressources Textuelles et Lexicales).
- <https://www.almaany.com/ar/dict/ar-ar> (Dictionnaire arabe).
- https://fac.ksu.edu.sa/sites/default/files/french_1.pdf (fautes de langue de la version coranique saoudienne).